



# **[COMMUNIQUE DE PRESSE] CNR LOGEMENT : Des mesures loin de la hauteur des enjeux**

Lundi 5 juin, le ministre délégué chargé de la ville et du logement, Olivier Klein, a restitué les travaux du CNR Logement menés depuis huit mois.

Face au constat partagé de crise sévère du logement, la CFDT estime que ces mesures ne sont pas à la hauteur des enjeux. Il est plus que temps d'agir pour que le logement ne soit plus la 1<sup>ère</sup> dépense du budget des ménages, qu'il ne soit plus un frein à l'emploi, ni le 1<sup>er</sup> émetteur de Gaz à effet de Serre.

La CFDT demande au gouvernement de s'engager afin que le secteur HLM retrouve sa pleine capacité de produire et de rénover l'existant, notamment en revoyant le mécanisme de réduction de loyer de solidarité. Elle réclame un accès facilité à la propriété et au locatif privé et s'interroge sur l'efficacité du prolongement du prêt à taux zéro.

En revanche, la CFDT accueille favorablement la mesure portant sur l'augmentation des plafonds pour le Bail réel solidaire (BRS) qui permettra à plus de ménages d'accéder à ce dispositif de maîtrise des prix du foncier.

Concernant l'élargissement de la garantie locative Visale aux travailleurs saisonniers et indépendants, la CFDT soutient historiquement ce dispositif au caractère ciblé et qui apporte, depuis sa création, toutes les preuves de son efficacité pour ceux qui en ont le plus besoin.

Sur le plan environnemental, les mesures retenues de simplification de MaPrim'Rénov ou encore celle du prêt avance rénovation ne permettent pas au logement d'être aux avant-postes de la transition écologique juste.

Pour la CFDT, il faut investir massivement dans les filières du bâtiment et BTP, où il est annoncé la création de plus de 200 000 emplois d'ici 2030 et faire du dialogue social à tous les niveaux, la pierre angulaire des transformations à venir.

La CFDT sera attentive à ce que les mesures sur cet enjeu phare soient à la hauteur des besoins et des attentes.



Documents

[Des mesures loin de la hauteur des enjeux](#)